

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

-----

Commune  
de  
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize, le vingt Octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

**DATE DE CONVOCAATION** : 13 Octobre 2016.

**NOMBRE DE CONSEILLERS** : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 25 – REPRESENTES : 4.

**PRESENTS** : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. RICARD Jean-François, CODET Stéphane et BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

**EXCUSES** : M. FLIPPOT Jacky (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*), Mme AUBRY Sylvie (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*).

**SECRETAIRES DE SEANCE** : M. Jean-Luc POINTEAU et Mme Marie-Hélène GUILLAUME.

<b>OBJET :</b>	<b><i>Lettre d'intention d'achat du camping municipal de Blain.</i></b>
----------------	---

N° 2016 / 10 / 22

*Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 26 Mai 2016, le Conseil Municipal a décidé la mise en vente du terrain de camping « Le Château » composé des parcelles cadastrées section QO 157, 158, 159, 160, 161, 162 et 163 zoné en Uli au PLU, ainsi que les circulations situées dans le domaine public. Le tout, constituant une emprise de 2ha 30a 38ca.*

*Il rappelle que le bien précité a fait l'objet d'un mandat de vente sans exclusivité auprès de l'agence « Espace Océan » à Pornic 44210, agence spécialisée dans la vente de ce type de biens.*

*Après de nombreux contacts et quelques visites du camping par des clients potentiellement intéressés, une proposition écrite, pour un montant de 265 000 € vient d'être faite par Monsieur COMBRES.*

*Monsieur le Maire soumet cette proposition à l'avis du Conseil Municipal.*

*VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU l'offre faite par Monsieur Patrice COMBRES – 17, rue Jules GUESDE  
– 66100 PERPIGNAN*

.../...

*Le Conseil Municipal,*

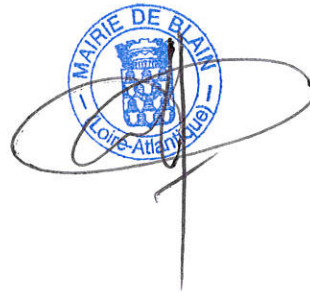
*APPROUVE la cession du camping municipal « Le Château » cadastrées section QO 157, 158, 159, 160, 161, 162 et 163 zoné en Uli au PLU en vigueur et des circulations situées dans le domaine public. Le tout, constituant une emprise de 2ha 30a 38ca.*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer la lettre d'intention d'achat pour un montant de 265 000 € (deux cent soixante-cinq mille euros), au profit de Monsieur Patrice COMBRES – 17, rue Jules GUESDE – 66100 PERPIGNAN ou de toute personne morale qui pourra s'y substituer, sous conditions suspensives prévues dans la lettre d'intention et du déclassement du domaine public du camping municipal.*

*CHARGE Maître Damien RUAUD, notaire à BLAIN, de la rédaction de la promesse et de l'acte de vente.*

Vote : 23 pour – 6 contre.

Extrait certifié conforme,  
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,  
Le 24 Octobre 2016,  
Le Maire.



Accusé de réception en préfecture  
044-214400152-20161020-CM-2016-10-22-  
DE  
Date de télétransmission : 24/10/2016  
Date de réception préfecture : 24/10/2016